



# Les enfants de mes voisins hurlent sous mes fenetres

Par **shabine**, le **28/08/2012** à **21:28**

Bonjour,

Mes voisins d'en face habite un immeuble au rez de chaussée.  
ils n'ont ni terrasse, ni jardin et on installe une piscine sur le bitume devant l'entrée de garage extérieur.

Leurs enfants hurlent régulièrement sous mes fenêtres .

Je leur ai demandé de bien vouloir informer leurs enfants sur le respect du voisinage mais sans succès... les enfants jouent souvent dans cet espace seul sans surveillance et la piscine ne dispose pas de barrières de sécurité.

Après de nombreuses demandes afin qu'ils cessent ses hurlements sans succès je les ai tous filmés sans me cacher.

Ils m'ont accusé de pédophilie et m'ont dit qu'il allait porter plainte.

Ais-je vraiment fait une erreur en les filmant et ce sans me cacher?

C'est un lieu public et de plus la maman est en culotte devant tout le monde .

merci de votre réponse

cordialement

Par **cocotte1003**, le **29/08/2012** à **08:20**

Bonjour, si vous etes en location,il faut prévenir votre bailleur, c'est à lui de faire respecter le calme. Envoyer un courrier au syndic de l'immeuble de ces personnes car non seulement ils n'ont pas à "indisposer" le voisinage mais ils n'ont pas à entreposer leur piscine sur les parties communes, cordialement

Par **SoniaB12**, le **10/09/2012** à **17:28**

Bonjour,

Pour une nouvelle émission produite par Julien Courbet, je vous fais part de mes recherches:

Vous êtes constamment en conflit avec vos voisins, ou avec un membre de votre famille, voire même vos amis...

La situation vous insupporte?

Vous souhaitez trouver une issue ou renouer le dialogue?

Nous vous proposons de vous aider !

Pour plus d'informations, contactez Sonia :

01 81 69 21 57

[casting.reportage@gmail.com](mailto:casting.reportage@gmail.com)